



Compte rendu du CA de l'Association

Fécampoise des Amis de la Goélette Etoile

Samedi 1^{er} mai 2010

Cette réunion s'est tenue dans la salle de réunion mise gracieusement à notre disposition par l'AFDAM, quai Bérigny, 76400 Fécamp. Remerciements du président
La séance est ouverte à 14h00.

Sont présents : Mme Desjardins, MM. Bernet, Charbonnier, Neveu, Pollet J., Pollet P., Tourbatez

Sont excusés : M. le Maire, M. Matter, M. Viricel, Mme Grellier, Mme Tallec

Sont invités : MM. Guénot, Clément, Cordonnier

Point du trésorier et adhésions 2010

E. Bernet présente un rapide point de situation. A ce jour, 33 membres actifs sont à jour de leur cotisation et le compte bancaire montre un solde créditeur de 729,00 €. Une relance sera adressée par P. Pollet et E. Bernet aux 15 membres n'ayant pas encore réglé leur cotisation 2010.

Communication vers les adhérents

La « Lettre des amis de la Goélette Etoile » sera envoyée aux membres de l'association pour la fin du mois de mai. Sa rédaction est confiée à P. Pollet et C. Neveu.

J. Cordonnier propose son aide pour le tirage papier et l'envoi postal.

P. Pollet fait lecture de la lettre envoyée par le Commandant Matter. L'Equipe de L'Etoile prévoit de rédiger une fois par trimestre une lettre « la Gazette de l'Etoile ». Nous profiterons de notre prochaine rencontre au mois de juin prochain pour étudier la meilleure façon de conjuguer nos projets.

Réception de la « Tortue » et des appareils déclassés

Actuellement, l'Etoile est en cale sèche pour d'importants travaux d'entretien, notamment le remplacement des appareils usés et un carénage complet. La cabine arrière dénommée par les marins « la tortue » doit être changée. Le Commandant et le Maître charpentier, ont proposé de donner cet élément à l'association. Le Conseil d'administration accepte avec grand plaisir ce don et remercie le Lieutenant de vaisseau Laurent Matter ainsi le Maître charpentier Bruno Pottin pour cette intention.

P. Pollet rappelle que l'association doit travailler en étroite collaboration avec le Musée pour qu'une attention particulière soit apportée à tous les éléments relatifs au bateau et à son histoire. Le transport sera effectué gratuitement par un camion militaire à la date de notre choix.

Après discussion, il est convenu de :

- Proposer la date du vendredi 28 mai 2010
- Demander l'autorisation à M. Le Maire d'entreposer provisoirement cet élément dans l'atelier rue saint Nicolas qui héberge déjà les bateaux de l'association AMERAMI
- De solliciter la présence d'un élu, des membres du Conseil d'administration de l'association et de la presse pour recevoir comme il se doit cet élément.

Mme Desjardins précise qu'il serait nécessaire d'établir une fiche par objet reçu. Cette fiche indispensable à la traçabilité permettrait de préciser l'origine de chaque pièce et son histoire. Enfin un marquage par piro gravure ou par plaque vissée sera réalisé.

Préparation de la manifestation « Estivoiles »

La ville prévoit de rassembler sur le même espace les associations poursuivant un objectif commun : AFDAM, Fécamp terre Neuve, AFAGE, Professeur Gosset, ...

L'assemblée générale de janvier dernier avait émis quelques pistes. Après discussion ne sont conservés que les projets suivants :

- a) Une exposition réalisée sous forme de panneaux rigides de 1 m de haut sur 0,80 m de large ayant pour thèmes la garde robe de l'Etoile (ensemble du jeu de voiles) ainsi que les principales caractéristiques du bateau (longueur, maître bau, tirant d'au, tirant d'air, propulsion, ...). P .POLLET se charge de la réalisation de ces éléments.
- b) Un dépôt des livres parus sur l'Etoile. Etienne BERNET en collaboration avec la librairie « Le Chat Pâtre » préparera cette expo vente
- c) La projection d'un film. Film à récupérer auprès des archives de la marine et diffusé sur un téléviseur. E. BERNET fera des recherches.
- d) Installation de la tortue en face du stand de l'association. Jean Pollet installera une roue de gouvernail d'un mètre de diamètre pour mettre en valeur la position du barreur. MM. Bernet, Neveu et Guénot suivront la mise en place du stand et de la tortue
- e) P. Pollet, en partenariat avec la Corderie du Nord Ouest fera des démonstrations de comettage et de matelotage. Les badernes, pommes de toulines fabriquées sur place seront vendues au bénéfice de l'association.
- f) Le samedi midi, un pot de l'amitié, en commun avec les membres des autres associations permettra d'échanger dans une ambiance conviviale. La liste des associations sera demandée auprès de M. Vautier Patrice. Des invitations seront envoyées aux élus.

Accueil de l'Etoile du 25 au 28 juin 2010

L'association souhaite réserver à tous les membres de l'Equipage un accueil chaleureux et lui faire découvrir le patrimoine Fécampoïse (ville classée Art et histoire) et de la construction navale. Il est décidé de prévoir :

- Une visite des bâtiments dans lequel ont été construites l'Etoile et la Belle Poule.
- Une visite des installations de défenses et l'hôpital militaire construits par l'armée allemande en 1940. Le Conseil d'administration remercie M. Le Maire d'avoir donné son accord pour qu'un guide officiel soit mis à notre disposition.
- M. Tourbatez, membre de l'association « les cols bleus » nous informe qu'un apéritif sera offert le samedi soir aux équipages de l'Etoile et du Mutin.
- Cet apéritif pourrait être suivi d'un repas au restaurant pris en charge par l'AFAGE pour les équipages. L'association des cols bleus serait bien sûr invitée mais les ressources étant faibles, les membres des associations devront régler leurs repas. Le lieu retenu est la « Cambuse ». E. Bernet se rendra au restaurant pour réserver la salle

et convenir d'un menu. P. Pollet prendra contact avec une entreprise de travaux public pour proposer un mécénat destiné à financer le repas.

- P. Pollet demandera au Commandant Matter la possibilité de réserver un créneau horaire pour permettre aux membres de l'association de visiter l'Etoile.
- E. Bernet et M-H Desjardins se chargeront de trouver un cadeau souvenir, témoignage de l'escale de l'Etoile à Fécamp.

Site Internet

Le courrier envoyé par le Commandant Matter mentionne l'intention de l'Etoile de mettre en place d'ici la fin décembre 2010 un site Internet. Ce projet pourrait être mené en collaboration avec l'association. Le Conseil d'administration se réjouit de ce projet de synergie entre le bateau et l'association.

Le Conseil d'administration propose que nous réalisons un site d'essais qui pourra servir de base à la prochaine construction du site officiel. « OUVATON » pourra dans un premier temps héberger les premières pages. Ce site coopératif, sans obligation d'encarts publicitaires ou divulgation de données à des fins de marketing permet aux associations de communiquer.

« OUVATON » est une SA dont chaque utilisateur est sociétaire par l'acquisition d'au moins une part sociale dont le montant est fixé à 16,00 €. Enfin, le logiciel SPIP est le logiciel retenu pour la mise en page.

La réalisation du site d'essais est confiée à MM. Paschal et Cordonnier. Ils devront se mettre en rapport avec l'Etoile.

Chantier naval et sauvegarde du patrimoine

Les bâtiments dans lesquels ont été construits la Belle Poule et l'Etoile ont dernièrement été menacés de destruction pour accroître la capacité de stockage du port de commerce. Ces bâtiments, installés sur le domaine maritime et qui appartient aujourd'hui à la société SKOLPEN bénéficient d'une autorisation d'occupation provisoire. Cette AOT a été renouvelée d'année en année depuis leur construction. Le projet initial ayant été modifié, la solution retenue épargne aujourd'hui ces bâtiments.

P. Pollet propose qu'une attention particulière soit apportée à la conservation du dernier témoignage visible de la construction navale à Fécamp. Il prendra contact avec tous les services gérant à quelque niveau que ce soit le patrimoine : mairie de Fécamp, Département, Région,

Départ de notre ami François Wagemans et cooptation de nouveaux membres

Notre ami François Wagemans, membre fondateur de l'association nous a fait part en février dernier de sa volonté de ne pas continuer pour des raisons personnelles son mandat. Cependant, M. Wagemans sera toujours prêt à apporter son aide et son soutien pour des projets ponctuels.

Les statuts prévoient que le conseil d'administration soit composé au maximum de 21 membres. P. Pollet propose de coopter dans l'attente de la prochaine assemblée générale quatre nouveaux membres : MM. Guénot, Clément, Cordonnier et Paschal. Cette proposition est acceptée à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 16h00

Le Président

Le Secrétaire